

TABLEAU D'ANALYSE ET DES MESURES MAINTENUES

Ecart (E) / Remarques relevés (R)		Références juridiques	Réponses de l'inspecté	Niveau de criticité (1 à 5)	Risque relevé	Décisions de l'équipe missionnée	Mesures maintenues		Délais d'exécution	Eléments de preuves attendus	Commentaires
							I / P / R / S				
E1	La structure doit fournir la délibération du CA adoptant le "statut d'intérêt collectif" au sens de la réglementation.	Article L. 311-1 du CASF	"Un conseil d'administration est prévu le 13 septembre 2023 afin de procéder à l'adoption du statut d'intérêt collectif"	1	Faible	Maintenu	Prescription (P)		1 mois	Fournir la décision de délibération du Conseil d'administration adoptant ce statut d'intérêt collectif	
E2	Le règlement de fonctionnement transmis ne correspond pas à la structure contrôlée LOGIS SAINT-JEAN. L'association doit fournir un RF valide correspondant à sa dénomination juridique.	Articles R311-33 à R311-37 du CSF	"Erreur du bon formulaire"	3	Elevé	Levé					Un règlement de fonctionnement correspondant à la structure a été transmis à la mission de contrôle pendant le procédure contractuelle.
E3	La mission ne peut pas vérifier le fonctionnement effectif du CVS et de sa composition nominative : absence de PV récents de réunions, etc.	Articles D311-3 à D311-32-1 Modifié par Décret n°2022-688 du 25 avril 2022 - art. 1	"Processus de renouvellement du CVS en cours" "Mise en place du CVS à la fin du mois de septembre 2023"	3	Elevé	Maintenu	Prescription (P)		1 mois	Fournir les pièces démontrant que le CVS est mis en place : résultats des élections, composition du CVS	
R1	Les statuts ne sont pas datés. La structure doit fournir à la mission de contrôle des preuves attestant des mises à jour administratives auprès des autorités compétentes (composition nominative du CA, du bureau, etc.)		"Ci-joints les statuts datés ..."	1	Faible	Maintenu	Recommandation (R)		1 mois	La structure doit fournir à la mission de contrôle des preuves attestant des mises à jour administratives auprès des autorités compétentes (composition nominative du CA, du bureau, etc.)	Les éléments de réponses annoncés sont absents du courrier reçu à la mission de contrôle.
R2	Prévoir la mise à jour du Projet d'Etablissement pour les 5 ans à venir.		"Dans le cadre du CPOM ... Action stratégique n°1 prévoit la mise à jour du projet d'établissement"	1	Faible	Levé					Eléments transmis à l'autorité de tutelle.

Ecart (E) / Remarques relevés (R)		Références juridiques	Réponses de l'inspecté	Niveau de criticité (1 à 5)	Risque relevé	Décisions de l'équipe missionnée	Mesures maintenues		Délais d'exécution	Eléments de preuves attendus	Commentaires		
							I / P / R / S						
R3	Subdélégation [REDACTED] fournie pour le contrôle n'est pas signée (fév à déc 2023). La structure doit fournir une délégation signée.		"Délégations de pouvoirs ..."	2	Moyen	Levé					La mission a reçu les trois délégations dans le cadre des subdélégations de pouvoirs.		
R4	Absence de tableau des effectifs												
R5	Absence de tableau de rotation du personnel		Tableaux de bord non matérialisés	1	Faible	Maintenu	Recommandation (R)	1 mois	Tableau des effectifs	Evolution des effectifs sur 3 ans			
	Absence de tableau de suivi l'absentéisme		Absence de SIRH par manque de moyen	1	Faible	Maintenu	Recommandation (R)	1 mois	Tableau de rotation du personnel	Rotations du personnel sur 3 ans			
R6				1	Faible	Maintenu	Recommandation (R)	1 mois	Tableau de suivi de l'absentéisme	Mesures de l'absentéisme sur 3 ans			
R7	Le plan de formation doit être mis à jour		Absence de réponse	1	Faible	Maintenu	Recommandation (R)	1 mois	Plan de formation à mettre jour				
R8	La structure doit fournir des PV de réunions de travail, de séminaire, d'ateliers, etc ... montrant les actions concernées mises en place		Attente de réponse	2	Moyen	Maintenu	Recommandation (R)	1 mois	La structure doit fournir des PV de réunions de travail, de séminaire, d'ateliers, etc ... montrant les actions concernées mises en place				
R9	Les conventions produites doivent être actualisées (Convention transmise est non datée et non signée)		"Mise en place du [REDACTED]"	2	Moyen	Maintenu	Recommandation (R)	3 mois	Conventions avec les acteurs actualisées				
R10	Les conventions produites doivent être actualisées		"Révision de certaines conventions"	2	Moyen	Maintenu	Recommandation (R)						
R11	La conventions produite doit être actualisée (Convention non signée [REDACTED])			1	Faible	Maintenu	Recommandation (R)						
R12	Mêmes observations que "Gouvernance - Q1.2" : Le règlement de fonctionnement transmis ne correspond pas à la structure contrôlée LOGIS SAINT-JEAN L'association doit fournir un RF validé correspondant à sa dénomination juridique.			3	Elevé	Levé					Un règlement de fonctionnement correspondant à la structure a été transmis à la mission de contrôle pendant la procédure contractuelle.		